

Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de
la [Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est](#) et de la [DRAAF](#)

BSV n°13 – 20 juillet 2022

À RETENIR CETTE SEMAINE

Cliquez sur le sommaire pour accéder directement au paragraphe



[Phénologie et météorologie](#) : amorce de véraison

[Mildiou](#) : aucune évolution

[Oïdium](#) : en parcelle sensible principalement

[Tordeuses](#) : fin de la génération

[Divers](#) : drosophiles / prospections flavescence dorée

PROCHAIN BULLETIN EN AOÛT



La véraison s'amorce dans les secteurs précoces avec un ramollissement des baies et un changement de couleur. Pas la moindre goutte d'eau n'a été enregistrée depuis le précédent bulletin et les prévisions laissent entrevoir un risque orageux pour ce mercredi.

Les conditions caniculaires sont à l'origine des premiers symptômes d'échaudage. Les symptômes de stress hydrique se font à nouveau ressentir avec des défoliations et des grappes qui flétrissent.



MILDIU

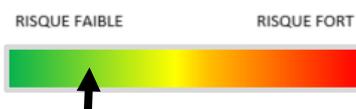
Sommaire

1 Observation

Aucune évolution n'est constatée pour le mildiou sur les 15 derniers jours. Ce ne sont que des taches issues des seules contaminations de fin juin.

2 Analyse du risque

En absence de précipitations et avec des conditions caniculaires annoncées, la probabilité de contamination est faible. Les éventuels orages peuvent créer une contamination mais sans incidence (pas de sporulation) vu les températures prévues pour les 8 prochains jours.



OIDIUM

Sommaire

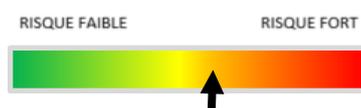
1 Observation

L'oïdium reste confiné aux parcelles déjà atteintes depuis le printemps et peut continuer sa progression. Dans de rares situations, dans des parcelles indemnes jusqu'alors quelques baies sont touchées depuis 15 jours.

2 Analyse du risque

Rappel : seules les parcelles avec symptômes bien marqués doivent être surveillées jusqu'au début de la véraison mais en laissant passer l'épisode caniculaire.

Dans la majorité des situations, plus aucune intervention ne se justifie.



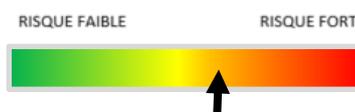


1 Observation

Cette semaine, on observe des perforations avec ou sans chenilles. On note de nombreuses baies perforées qui se déshydratent sous l'effet de la chaleur et de l'ouverture des baies.

2 Analyse du risque

A ce stade, plus aucune intervention ne se justifie.



1 Drosophiles

La véraison s'amorce sous un soleil de plomb. Les conditions climatiques actuelles et des prochains jours sont très défavorables aux drosophiles.

Il n'y aura pas de piégeage mis en place comme les années précédentes, étant donné que l'on capture tous les ans des drosophiles. Ce n'est pas forcément un indicateur de dégât. **En cas de suspicion, vous pouvez solliciter la Chambre d'agriculture ou la FREDON** pour mettre en place un piège et assurer un suivi sur grappes (observation directe et mise en étuve pour quantifier et déterminer les drosophiles).

2 Flavescence dorée



Les premiers symptômes de type jaunisses sont visibles à présent (enroulement, non aoutement, nervures jaunes pour les cépages blancs, secteurs rouges sur pinot noir...).

Les prospections et la surveillance sont l'affaire de tous. Les communes qui se sont portées volontaires débiteront leur prospections à partir du 22 août.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Observations : CAC – Ampélys, Armbruster Vignes, Arthur Metz, Cave de Beblenheim, Cave de Bestheim, Cave de Pfaffenheim, Cave du Roi Dagobert, Cave de Turckheim, Chambre d'Agriculture d'Alsace, Le Comptoir Agricole – Vitivina, FREDON Grand Est, Hauller, IFV, Laboratoire d'œnologie Gresser, Wolfberger.

Rédaction et animation : Chambre d'Agriculture d'Alsace et FREDON Grand Est.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est.

Dans une démarche d'amélioration continue de qualité de la surveillance biologique du territoire, la DRAAF assure un contrôle de second niveau sur l'ensemble du processus d'élaboration des BSV.

Coordination et renseignements : Flavie PETITDEMANGE - flavie.petitdemande@grandest.chambagri.fr



ction pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto II+.